Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 064-216404723-20260429-202629AVRILD1-DE

Département des Pyrénées-Atlantiques
COMMUNE DE SAINT CASTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le **29** du mois **d'avril** à **19h30**, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Ludovic RODRIGUES, Maire.

Présents : Mme Audrey BRUNET, M. Jean-Baptiste DARRICAU, M. Emmanuel DELHEURE, Mme Marie DUBOURG, M. Didier ERAMBERT M. Michel FLECHELLE, Mme Séverine FREDE, M. Fabrice LAURAIN, Mme Elodie LINARES, M. Marc LURO-MIEYAA, M. Jean-Lou MEUNIER, Mme Sophie PELLIZZA, Mme Anne-Charlotte RUBIO, Mme Stéphanie WEBER

↳ formant la majorité des membres en exercice.

Mme Marie DUBOURG a été élue secrétaire.

Délibération n°1 : Affectation des résultats 2025

Le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 26 février 2026, le Conseil municipal avait approuvé la reprise anticipée des résultats provisoires 2025 au budget communal 2026. Le Compte Financier Unique, en cohérence avec le Service de Gestion comptable, a été approuvé par délibération du 1er avril 2026. Il convient désormais de procéder à l'affectation définitive de ces résultats.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	179 885,65 €
- un excédent reporté de :	58 084,05 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	237 969,70 €
- un excédent d'investissement de :	552 784,51 €
- un excédent des restes à réaliser de :	224,35 €
Soit un excédent de financement de :	553 008,86 €

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	**237 969,70 €**
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	**100 000,00 €**
RÉSULTAT REPORÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	**137 969,70 €**
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	**552 784,51 €**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE de SAINT CASTIN (Pyrénées-Atlantiques)

Ludovic RODRIGUES

Publié le : 05/05/2026 11:24 (Europe/Paris)
Collectivité : Saint-Castin
https://www.saint-castin.fr/documents_administratifs/61286